

GUIDE PRATIQUE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Adoptez-le!



À compter du 30 septembre 2019



MRC DE ROUSSILLON

CANDIAC • CHATEAUGUAY • DELSON • LA PRABRE
LÉRY • MERCIER • SAINT-CONSTANT • SAINTSIDORE
SAINT-MATHEU • SAINT-PHILIPPE • SAINTE-CATHERINE

Adoptez-le!

Utile, simple et maintenant chez vous!

Identification



Nom

BRUTUS

Type

Bac brun réservé à la collecte des matières organiques

Responsable

MRC de Roussillon

Début de la collecte

À compter de la semaine du 30 septembre 2019, selon le jour prévu de la collecte dans votre municipalité.

VOTRE TROUSSE DE DÉPART

Le bac de comptoir

Mettez-y vos résidus alimentaires avant de les déposer dans votre bac brun.

Le guide pratique

Trouvez-y les informations nécessaires pour participer à la collecte des matières organiques. Conservez-le pour vous y référer facilement.

Calendrier des collectes

Consultez-le pour connaître l'horaire de vos collectes.



Accueillez votre nouveau compagnon organique !

Les matières organiques représentent près de 50 % du contenu de votre poubelle. En les valorisant, on réduit grandement les gaz à effet de serre ainsi que les liquides contaminés générés par les matières organiques dans les sites d'enfouissement.

Participez à la collecte

Avec la nouvelle réglementation, tous les citoyens qui auront reçu un bac brun devront obligatoirement déposer leurs matières organiques dans ce dernier. Ces matières seront interdites à la collecte des déchets.



Nourrissez-le!

Matières acceptées dans votre bac brun

Si vous répondez oui à l'une des trois questions suivantes, vous pouvez déposer votre matière dans le bac brun !

- 1 Est-ce un résidu alimentaire ?
- 2 Est-ce un résidu de jardinage ?
- 3 Est-ce du papier ou du carton souillé par des aliments ayant servi à emballer de la nourriture ?

DANS LA CUISINE (Nourriture crue, cuite ou périmée)



Fruits et légumes
(noyaux, pépins
et pelures)



Œufs
et coquilles



Produits céréaliers,
boulangerie
et pâtisserie



Produits laitiers
et fromages



Viandes (os)



Fruits de mer et
poissons (arêtes)



Aliments frits, huiles et
graisses alimentaires



Café moulu, filtres
à café et sachets
de thé



Aliments périmés
(sans emballage)



Restes de repas



À L'EXTÉRIEUR



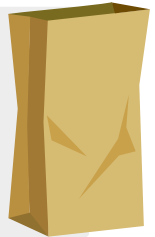
Résidus de jardin
et mauvaises herbes



Plantes et fleurs

Seuls les sacs de papier sont acceptés

Tous les plastiques, y compris les sacs biodégradables et oxobiodégradables, sont interdits dans la collecte des matières organiques.



AUTRES MATIÈRES



Papiers mouchoirs,
essuie-tout et serviettes
de table en papier



Papier et carton
souillés par des
résidus alimentaires



Papier parchemin
et moules à muffin



Nourriture pour
animaux



Papier de restauration
rapide

MATIÈRES REFUSÉES DANS VOTRE BAC BRUN



Branches



Terre, roches, cailloux
et pierres



Sapins de Noël



Plastiques et
polystyrènes



Vaisselle et contenants
compostables



Coquilles d'huître
et de moule



Matières recyclables
non souillées



Couches et lingettes
pour bébé



Tampons et serviettes
hygiéniques



Excréments et litière
d'animaux



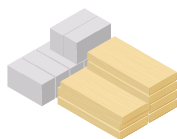
Poussière, sacs
d'aspirateur et charpie
de sècheuse



Résidus domestiques
dangereux



Médicaments



Matériaux de
construction



Mégots et cendres
de cigarette

Visitez le
ROUSSILLON.CA/
BACBRUN pour
plus de détails

Prenez-en soin!

TRUCS ET ASTUCES POUR BRUTUS

Pour garder vos bacs propres

- Déposez du papier journal ou du carton dans le fond de votre bac pour absorber les liquides.
- Laissez les restes de viande et autres matières odorantes au congélateur jusqu'au jour de la collecte.
- Participez le plus fréquemment possible aux collectes.
- Rincez régulièrement vos bacs avec un peu d'eau et récupérez cette eau de nettoyage pour arroser votre jardin. Elle est riche en minéraux!
- Entreposez votre bac brun à l'ombre si possible.



Pour éloigner les animaux et les insectes

- Emballez les résidus alimentaires dans du papier journal ou dans un sac en papier.
- Appliquez un peu d'onguent contre la toux sur le couvercle et autour des trous d'aération du bac pour éloigner les petits animaux.
- Saupoudrez du sel, du vinaigre ou du bicarbonate de soude si vous apercevez des insectes.

Pour gagner de l'espace d'entreposage

- Partagez un ou plusieurs bacs avec vos voisins.
- Réduisez la taille de votre bac de déchets.



Sortez-le!

FRÉQUENCE DES COLLECTES

HIVER

De décembre à mars, la collecte des matières organiques a lieu toutes les deux semaines.

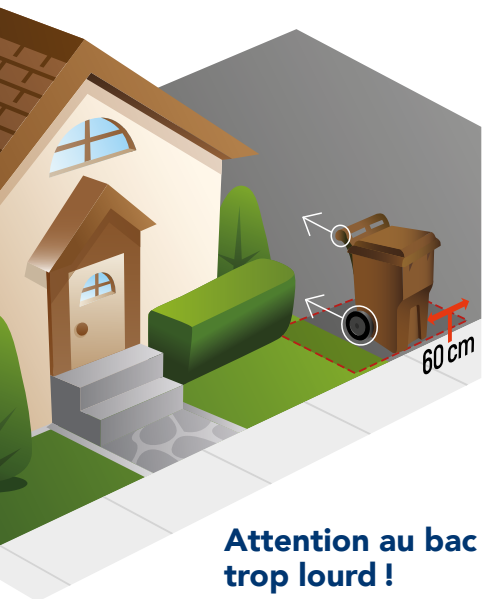
ÉTÉ

D'avril à novembre, la collecte a lieu chaque semaine.

Attention ! À partir de la semaine du 30 septembre 2019, la collecte des déchets se fera aux deux semaines, et ce, toute l'année !



Consultez le ROUSSILLON.CA/GMRCALENDRIER pour connaître les différentes collectes de votre municipalité.



Attention au bac trop lourd !

Positionnez votre bac de la bonne façon

Comme pour vos autres bacs, vous devez :

- 1 Sortir votre bac avant 7 h le matin de la collecte.
- 2 Placer votre bac dans votre stationnement près de la rue (le trottoir, la rue et la piste cyclable doivent être libres d'accès).
- 3 Orienter les roues et la poignée vers votre domicile.
- 4 Conserver un dégagement de 60 cm (2 pi) autour du bac pour permettre à la pince du camion de saisir le bac.



Vous déménagez ?

Laissez le bac sur place! Le bac brun, tout comme le bac bleu, doit demeurer à l'adresse où il a été livré. Votre municipalité est propriétaire du bac.

Continuez vos bonnes pratiques !

Vous faites déjà du compostage domestique ?

Le bac brun vous permettra de vous débarrasser des matières organiques qui ne peuvent être mises dans la compostière domestique, comme les restes de repas, la viande, les os, les produits laitiers, les mauvaises herbes, etc.

Utilisez donc à la fois votre compostière et votre bac brun !



L'herbicyclage et le feuillicyclage, des solutions complémentaires !

Nous vous encourageons à pratiquer l'herbicyclage et le feuillicyclage. Ces pratiques simples, rapides et écologiques consistent à laisser les rognures de gazon et les feuilles mortes déchiquetées directement au sol. Les avantages sont nombreux :

- Améliorer la qualité de la pelouse
- Améliorer la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies
- Fournir un engrais naturel et des nutriments à la pelouse
- Réduire la consommation d'eau et de pesticides
- Réduire le temps d'entretien de la pelouse

Ce que vous avez à gagner : un gazon plus vert que celui de votre voisin, et ce, sans effort. L'essaieriez-vous ?





Info-collectes

Communiquez avec notre équipe pour toute question sur les collectes et problème avec vos bacs.

☎ 514 928-5227

🌐 [ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES](https://www.roussillon.ca/infocollectes)

✉ infocollectes@mrcroussillon.qc.ca





Pour plus d'informations sur le bac brun
et la collecte des matières organiques :

ROUSSILLON.CA/BACBRUN